

Procédure à suivre pour obtenir un exemplaire papier de sa licence FFRP



1°/ Dans l'onglet de recherche taper : **FFRP gestion vie fédérale**

- choisir : [FFRandonnée : Site de gestion fédérale](#)

vous obtenez la page d'accueil du site où il vous est demandé :

- **N° identifiant** : c'est votre numéro de licencié qui figure sur votre ancienne carte.

- **Mot de passe** ; si vous le connaissez, après cliquez sur connexion. Vous obtenez la page d'accueil à votre nom – voir ci-dessous.

Si vous ne connaissez pas votre mot de passe ou, si vous l'avez oublié, cliquez sur « **mot de passe oublié** ».

Vous obtenez un nouvel écran où vous devez renseigner soit votre N° d'adhérent (de préférence) soit votre adresse mail.

Vous recevrez immédiatement à l'adresse renseignée par le club un message vous rappelant votre mot de passe soit celui qui a été généré automatiquement par le système soit celui que vous avez rentré pour modification.

En revenant sur la page de connexion vous arrivez à votre page d'accueil à votre nom.

2°/ **Page d'accueil à votre nom**

En haut à gauche vous avez le logo de la FFRP suivi d'un bouton « Oeil » puis d'un autre « Crayon ». En haut à droite : vos prénom et nom.

En vous positionnant sur l' « Oeil », vous cliquez sur « mon compte »
Votre page personnelle est ouverte.

- sur l'onglet « Fiche perso », vous pouvez vérifier et/ou corriger les informations qui ont été remplies par le club. En cas de modification ne pas oublier de faire un enregistrement.

- Sur l'onglet « Adhésion » vous avez les coordonnées du club et une case à cocher pour imprimer la licence. Il ne reste plus qu'à le faire.

Remarque : sous les onglets, vous avez la date de votre dernier certificat médical. Pour qu'il soit valable, il doit être postérieur au 01/11/2018.

- L'onglet « Mot de passe » vous permet de le modifier si nécessaire.